



PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD
LAKE CHAD REGION RECOVERY AND DEVELOPMENT PROJECT
UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (UMOP)

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

(Procédure à enveloppe unique)

N° 06/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/SPM/SA/SJPM/2024 du _____

Pays : République du Cameroun

Nom du Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad

Numéro du Prêt : IDA 6643 - CM

Intitulé du Marché : Acquisition et livraison des insecticides pour le traitement du niébé et autres cultures maraîchères aux organisations des producteurs du département du Logone et Chari

Référence No : CM-MINEPAT-395895-GO-RFB du Plan de Passation des Marchés (STEP) du 09/02/2023

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : **Acquisition et livraison des insecticides pour le traitement du niébé et autres cultures maraîchères aux organisations des producteurs du département du Logone et Chari**
2. Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour Acquisition et livraison des insecticides pour le traitement du niébé et autres cultures maraîchères aux organisations des producteurs du département du Logone et Chari.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « *Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant un Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018* ») de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de ***l'Unité de Mise en Œuvre du Projet***, courriel : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à : youssoufdiama90@gmail.com et abicho2000@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de lundi à vendredi : ***Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central de 09 heures à 16 heures, heure locale***.
5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la ***somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP***. Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par ***courrier électronique***.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le ***07 MARS 2024 à 13 heures, heure locale*** avec la mention : « ***AONO N° 06/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 relatif à Acquisition et livraison des insecticides pour le traitement du niébé et autres cultures maraîchères aux organisations des producteurs du département du Logone et Chari*** ». La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le 07 MAI 2021 à 14 heures, heure locale.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie de l'offre*, pour un montant de **quatre millions huit cent mille (4 800 000) de francs CFA**.
8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

*Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central*

B.P. : 242 Kousséri

Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 222 41 45 16 / 699 108 446

Courriel : prolac.cameroun@gmail.com avec copie à abicho2000@yahoo.fr, youssoufdiama90@gmail.com

Kousséri, le _____

Ampliations :

- ARMP-EN
- PROLAC (pour affichage)
- Président CSPM
- ARCHIVES



Abicho Mahamat